

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU

18 JANVIER 2019

**Aménagement des RD en agglomération
PROGRAMME 2018**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ARD00239	MICHELBACH-LE-HAUT Trottoirs le long de la RD 21 IV (rue Principale)	121 296,00	35 %	42 454,00
ARD00242	TRAUBACH-LE-BAS Plateaux surélevés, quai bus et signalisation horizontale sur la RD 14 bis	71 916,00	35 %	25 171,00
TOTAL				67 625,00